

COUVERTURE DES ENTREPRISES DISPONIBLE POUR LES MEMBRES DE L'ACCP

Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous (ou votre entreprise) pourriez avoir causés à une autre personne en raison de vos activités ou de situations existantes dans vos locaux et qui ne sont pas liées à la prestation de vos services professionnels. Par exemple, un client pourrait glisser et tomber sur un sol mouillé et se blesser ou vous pourriez accidentellement causer des dommages matériels lors d'une visite au domicile de votre client.

Détails de la couverture:

Limite de responsabilité	Jusqu'à 5 000 000 \$
Blessures corporelles et dommages matériels	Selon le montant de garantie sélectionné
Préjudices personnels et préjudices imputables à la publicité	Selon le montant de garantie sélectionné
Produits and opérations achevées	Selon le montant de garantie sélectionné
Responsabilité civile des locataires	1 000 000 \$
Paiements médicaux	25 000 \$ par personne
Automobile de non-propriétaire	Inclus
Dommages aux véhicules loués	75 000 \$
Responsabilité de l'employeur	Selon le montant de garantie sélectionné
Avantages pour les employés	2 000 000 \$
Franchise	Néant

L'**assurance responsabilité civile générale individuelle** est recommandée aux entrepreneurs indépendants ou aux propriétaires d'entreprise qui ne comptent pas d'autres professionnels offrant des services en leur nom. L'**assurance responsabilité civile générale pour entreprises** est recommandée aux propriétaires d'entreprise qui comptent d'autres professionnels offrant des services en leur nom.

Assurance des biens/contenus, revenu d'entreprise, la criminalité

Pour les membres qui exploitent un cabinet privé et louent ou possèdent un espace dont ils doivent assurer le contenu.



L'**assurance des biens/contenus** couvre les articles habituels d'un bureau, y compris les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que l'équipement, le stock et les améliorations.



L'**assurance des revenus d'entreprise** couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie).



La **garantie contre la criminalité** protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant au bureau ou à l'entreprise.

Assurance responsabilité professionnelle des entreprises

En cas de réclamation, le professionnel traitant et l'entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. L'assurance responsabilité professionnelle des entreprises protège l'entreprise et ses actifs dans de telles circonstances.

Les propriétaires d'entreprise devraient envisager de souscrire cette assurance si d'autres professionnels (par exemple, copropriétaires, employés, associés) travaillent pour ou pour le compte de leur entreprise et/ou facturent leurs services sous leur nom commercial.

Chaque professionnel de la clinique doit être couvert par une assurance responsabilité professionnelle individuelle d'un montant minimum de 5 000 000 \$.

Les montants de garantie correspondent à l'option d'assurance responsabilité professionnelle choisie et sont partagés avec elle.

Assurance entreprise optionnelle

Assurance cybersécurité et atteinte à la vie privée

Les membres ont la possibilité de souscrire une couverture de 1 000 000 \$ pour la cybersécurité et la responsabilité civile en matière de protection de la vie privée afin de mieux gérer le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de renseignements personnels identifiables de clients, d'employés et d'autres personnes, et d'atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi

Avez-vous des employés occupant des postes administratifs et/ou professionnels? Votre entreprise retient-elle les services d'entrepreneurs indépendants, de bénévoles ou d'étudiants? La couverture de la responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi vous protège, vous et votre entreprise, contre les allégations de violation des pratiques d'emploi, y compris le licenciement abusif, la discrimination, le harcèlement sur le lieu de travail et d'autres allégations liées à l'emploi.

Le forfait de services juridiques

Ligne d'assistance juridique spécialisée pour les questions personnelles et professionnelles. Les membres ont accès à une gamme de services, y compris une ligne d'assistance juridique téléphonique, une bibliothèque en ligne de modèles de documents, des avocats qui sont à leur disposition pour examiner des documents juridiques simples ou rédiger une lettre en leur nom. Les membres peuvent également avoir accès à des experts pour obtenir du soutien émotionnel, du soutien en cas de vol d'identité et une assistance en matière de ressources humaines.

Les solutions juridiques personnelles

Cette police couvre les frais et les dépenses juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : litiges contractuels, litiges relatifs à la location, litiges en lien avec un véhicule automobile, protection du permis de conduire, poursuites en cas de dommages corporels, poursuites en matière de protection de la propriété et défense en matière fiscale.

Les solutions juridiques d'entreprise

Cette police couvre les frais juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : protection supplémentaire des employés, défense juridique en matière automobile, défense en cas de litiges contractuels et recouvrement de dettes, procédures d'appel liées aux licences obligatoires, poursuites fiscales, poursuite en cas de dommages matériels et corporels.

Couverture accident 24 heures sur 24

L'assurance accident 24 heures sur 24 verse une prestation forfaitaire lorsqu'une perte ou un décès survient à la suite d'un accident, et lorsque l'incapacité entraîne une invalidité totale permanente par suite d'une blessure accidentelle.

Comment faire une demande

Veillez contacter BMS ou visitez le site www.ccpa.bmsgroup.com pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

Sans frais: 1-844-506-3981

Courriel: ccpa.insurance@bmsgroup.com

Site web: www.ccpa.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.